



Photo : Emmanuel Lacour

Note de synthèse sur le secteur Ameublement

2017

Nouvelle-Aquitaine

Préambule :

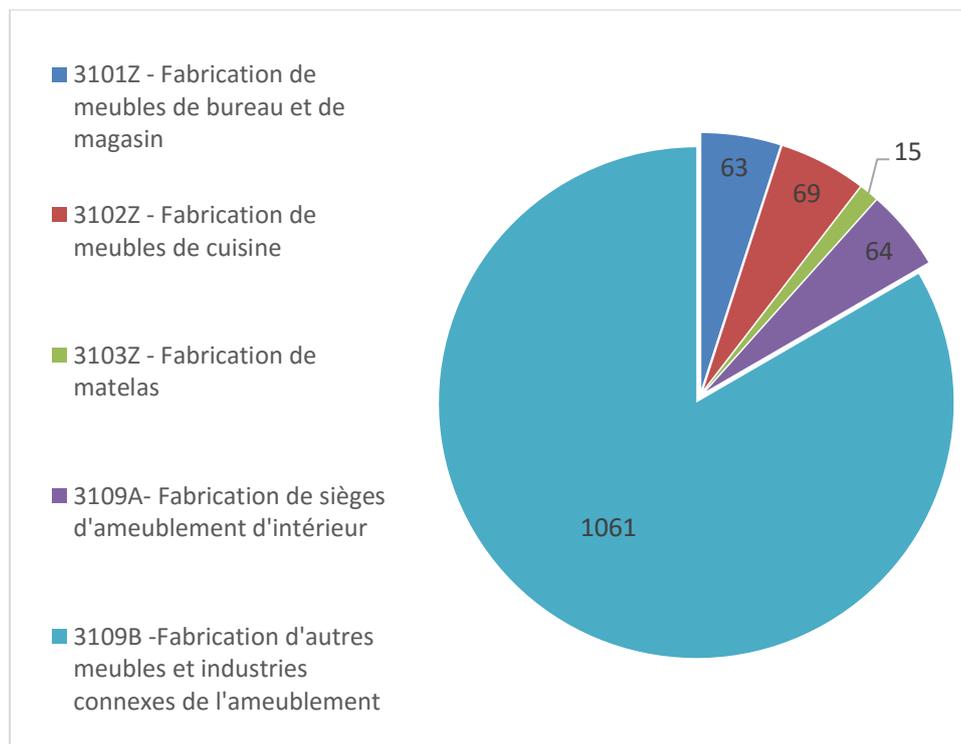
Les données fournies dans ce document ne concernent que les entreprises possédant un code NAF débutant par l'indicatif 31XX. D'autres codes d'activité non exclusifs à l'ameublement peuvent être considérés comme faisant partie de la filière ameublement/agencement. Pour des raisons de simplification d'analyse des données, nous avons volontairement restreint – dans un premier temps et dans l'objectif de répondre le plus rapidement à la demande – le champ d'analyse aux codes NAF spécifiques au secteur en question.

Les chiffres clés de l'Ameublement en Nouvelle-Aquitaine :

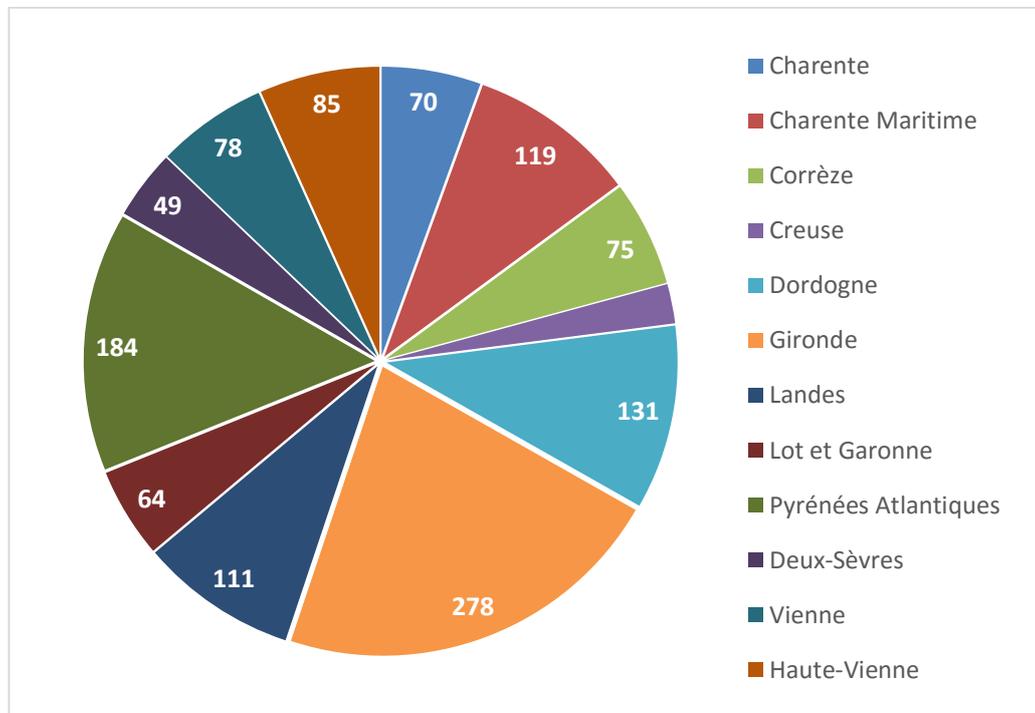
On dénombre 1 272 entreprises dans ce secteur en Nouvelle-Aquitaine. Elles sont réparties suivant 5 codes d'activité :

- 3101-Z Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- 3102-Z Fabrication de meubles de cuisine
- 3103-Z Fabrication de matelas
- 3109-A Fabrication de sièges d'ameublement intérieur
- 3109-B Fabrication d'autres meubles & industries connexes de l'ameublement

Plus de 83% (1 061 sur 1 272) des entreprises identifiées sont rattachées à ce dernier secteur. Son intitulé très générique pouvant couvrir une large gamme de produits et l'ouverture vers la sous-traitance explique en grande partie cette domination. On dénombre (d'après les statistiques de l'AGRESTE) environ 4 800 emplois dans le secteur.



Sur la répartition géographique des entreprises, 4 départements totalisent à eux seuls 56% du nombre de sociétés enregistrées (Gironde – Pyrénées Atlantiques – Dordogne – Charente Maritime). La densité d'entreprises semble logiquement être en corrélation avec le nombre d'habitants des départements, puisque les 4 territoires ayant le plus d'entreprises sont aussi les plus peuplés de la Région.



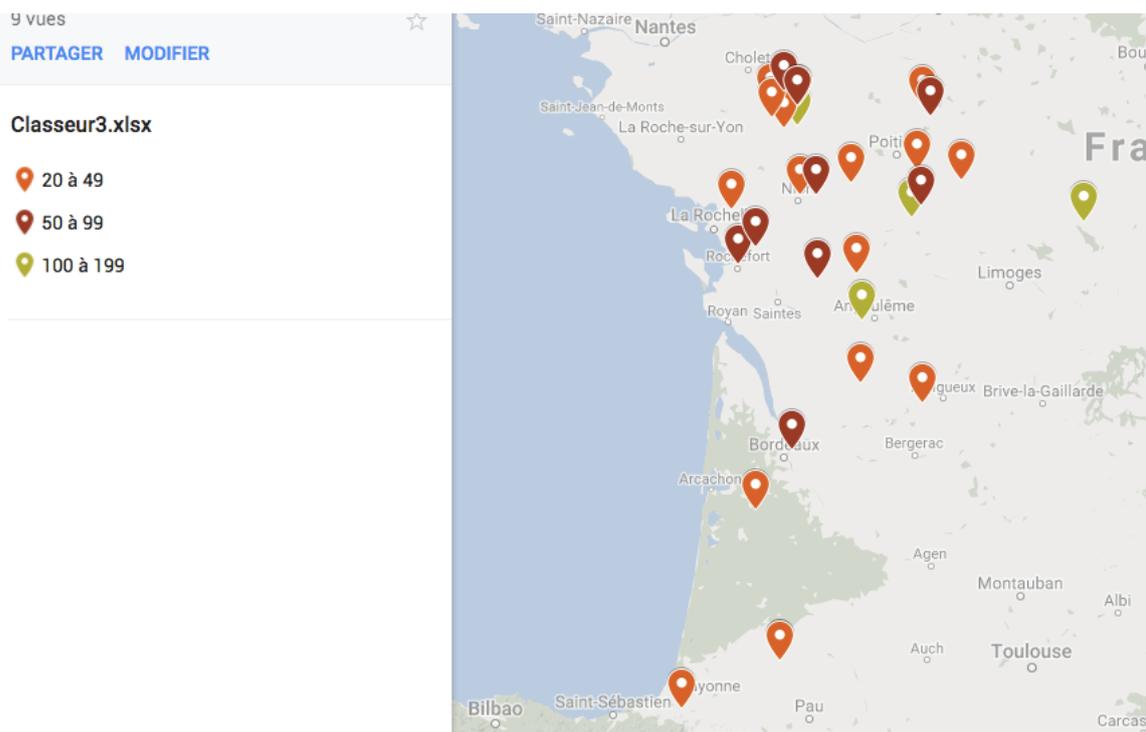
Répartition du nombre d'entreprises par département en Nouvelle-Aquitaine

En revanche, lorsque l'on affine la lecture suivant la taille des entreprises, des disparités marquées font leur apparition. Il est important de souligner que 950 sociétés de l'ameublement n'ont aucun salarié – soit 75% des entreprises. Le secteur de l'ameublement est donc encore aujourd'hui très majoritairement un domaine artisanal.

A l'opposé, on ne dénombre que 34 (soit 2,8%) entreprises comptant plus de 20 salariés. Celles-ci totalisent à elles-seules environ 1900 salariés, soit 39,6% des emplois du secteur Ameublement. La filière Ameublement est donc à la fois très atomisée à travers de nombreuses TPE, mais extrêmement concentrée avec un petit nombre d'acteurs de portée nationale regroupant une forte part des salariés de la région.

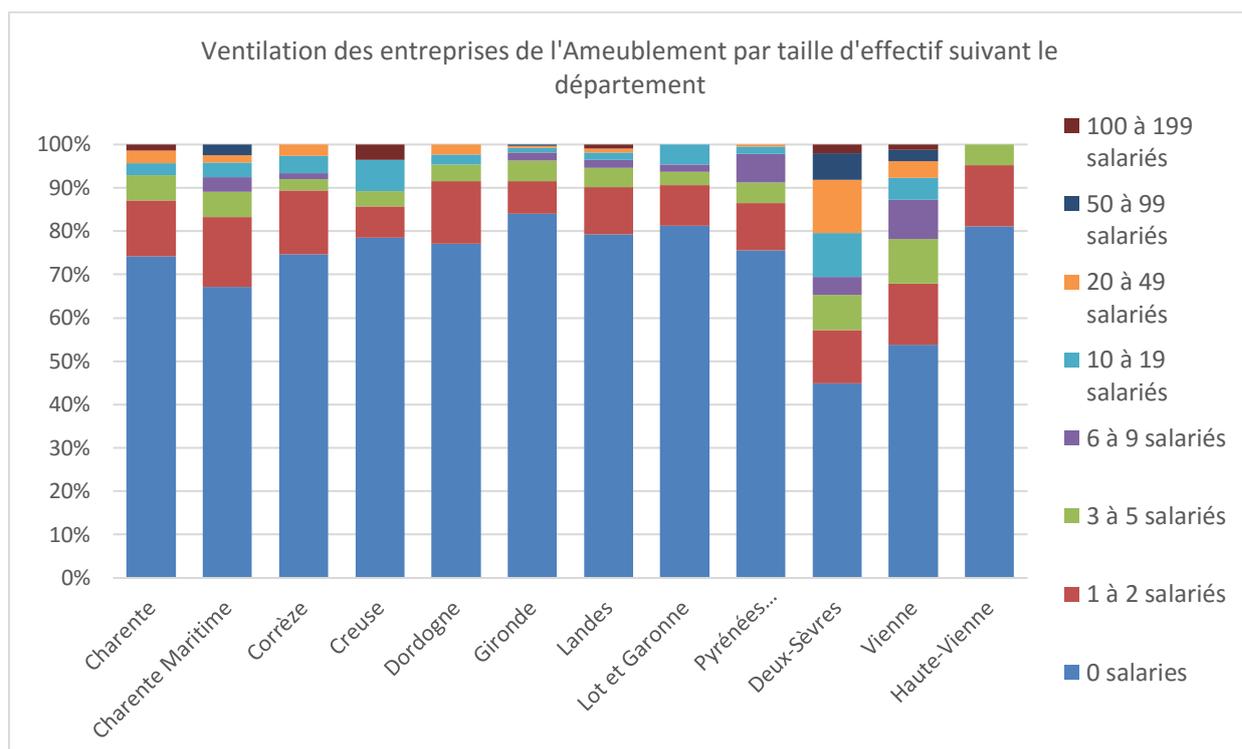
En poursuivant l'analyse de la répartition géographique spécifiquement sur les entreprises de plus de 20 salariés, on constate une concentration de ces unités de production sur le territoire de Poitou-Charentes, avec 24 sociétés sur 34 (soit 70,5%).

3



Situation géographique des entreprises de l'Ameublement de plus de 20 salariés en Nouvelle-Aquitaine

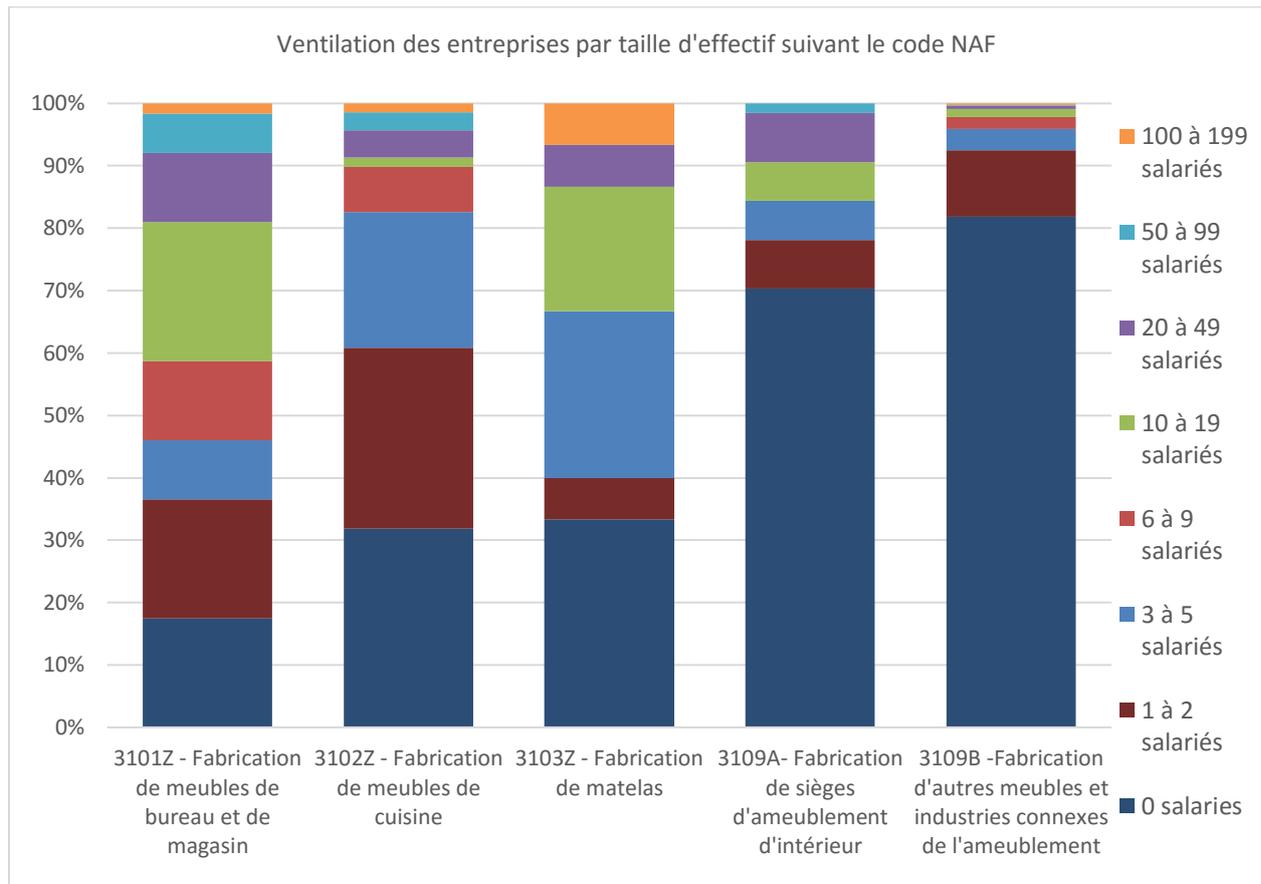
On note également un lien (voir le graphique ci-dessous) et un effet concret de la présence d'acteurs de taille importante sur le nombre total d'entreprises du territoire. Il est important de noter que ce sont dans les 4 départements où le nombre d'entreprises de l'Ameublement est le moins élevé que la part relative des entreprises de plus de 20 salariés est la plus forte (Charente-Deux-Sèvres – Creuse – Vienne).



On ne peut cependant pas généraliser le caractère artisanal à l'ensemble des domaines d'activité de la filière Ameublement. Lorsque l'on regarde la ventilation par taille d'entreprise suivant les codes NAF, on constate que certains métiers sont majoritairement réalisés par les entreprises industrielles (Codes 3101Z – 3102Z – 3103Z).

La nécessité d'un outil de production de masse pour obtenir un positionnement compétitif sur un marché où la concurrence est internationale explique cet état de fait. Pour les deux codes d'activité restants, il s'agit en fait d'une multitude de métiers différents, conservant un fort accent artisanal avec un savoir-faire de très haut niveau et pouvant souvent être rattachés à de la prestation de services (vernissage, rembourrage, dorure, ébénisterie, marqueterie...).

4



Synthèse :

De manière générale, les entreprises de l'ameublement sont des TPE/PME implantées sur la totalité du territoire régional, et contribuent ainsi à maintenir des emplois en milieu rural de par l'absence d'une concentration de celles-ci dans les zones industrielles de quelques agglomérations. Les métiers et produits proposés par les entreprises de la région sont particulièrement nombreux, variés et complémentaires. Ils constituent au final une offre complète de biens d'équipement, aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises et collectivités.

De plus, une part importante d'entreprises sont équipées d'outils d'usinage et de fabrication à commandes numériques, bien plus aisés et rapides à paramétrer que les outils d'usinage d'ancienne génération. Qu'elles soient spécialisées dans la sous-traitance ou bien équipées pour leur propre production, celles-ci sont donc en capacité de répondre aux diverses demandes des clients et de proposer des prestations et produits sur mesure rapidement. Ceci est un point important car la demande des consommateurs tend de plus en plus vers une personnalisation des produits et vers une co-conception de celui-ci avec l'entreprise (à travers des retours d'expérience et avis d'utilisateurs pour faire part de propositions d'améliorations par exemple) afin de bénéficier dans des délais très courts de son achat.

Néanmoins, deux critères doivent alors être réunis pour atteindre cet objectif :

- Une présence sur le web (marketplaces en particulier) et les réseaux sociaux afin de prospecter et de constituer une relation client directe avec celui-ci
- Une organisation logistique de très haut niveau permettant de livrer en moins de 48h (voire 24 à l'avenir) le client suite à sa commande.

Force est de constater que les exemples d'entreprises ayant saisi ces deux sujets sont encore trop rares. Beaucoup d'entreprises restent actuellement sur une logique de production pure, comptant simplement sur les distributeurs classiques (But – Conforama – Fly – Mobilier de France...) pour leur passer des commandes en gros. Les entreprises de l'ameublement sont au final déconnectées du client final, et n'ont donc pas de retours directs sur la perception qu'ont ceux-ci du design et des fonctionnalités proposées (la qualité perçue) par leurs produits.

L'atomisation et le grand nombre de TPE provoque aussi un isolement des dirigeants des entreprises de l'ameublement, qui ne favorise pas l'ouverture d'esprit et le partage de bonnes initiatives. La disparition des antennes régionales (et de leurs permanents) de l'UNIFA – le syndicat des industries de l'ameublement - en 2013 a encore accentué ce constat.

C'est pourquoi, à la demande des professionnels, de l'Etat et du conseil Régional, Futurobois a initié en 2014 sur le Poitou-Charentes et en 2017 sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine :

- l'organisation de rencontres en entreprise à destination des professionnels de l'Ameublement,
- la création d'un site web annuaire recensant la totalité des compétences et savoir-faire régionaux dans ce domaine.

L'objectif de ces rencontres (au nombre de 3 par an) est de favoriser des prises de contact et moments d'échanges susceptibles de créer des opportunités de collaboration entre professionnels. Ces moments pourront, par exemple, servir à favoriser l'innovation ouverte, les living labs, les plateformes de mutualisation et d'échange de données... qui est une priorité identifiée dans le plan de recherche et innovation 2025 de FBIE (France Bois Industries Entreprises).

Toujours dans cette logique d'accompagnement local des entreprises à innover et à monter des projets collaboratifs, cette action visera à organiser la concertation et le déploiement d'autres actions en région et à mettre en place des accompagnements en stratégie marketing, innovation et design. Outre le volet économique, ces rencontres auront également pour objectif d'accompagner les conséquences des mutations économiques sur le volet RH et Qualité de Vie au Travail avec notamment l'appui de l'ARACT. Futurobois a d'ailleurs été retenu dans un appel à projets FACT en lien avec l'ARACT sur le numérique et l'amélioration de la qualité de vie au travail.

En parallèle, l'annuaire en ligne a pour but de permettre à l'ensemble du grand public de découvrir l'offre de produits d'ameublement & décoration fabriqués régionalement et vise le développement du e-commerce, du marketing et du numérique afin de répondre au renforcement des exigences de la clientèle. Cet outil est également intéressant pour les professionnels recherchant un partenaire pour de la sous-traitance ou fourniture, puisqu'ils peuvent ainsi obtenir les coordonnées d'acteurs de proximité en mesure de répondre à leur cahier des charges.